

Nous consulter pour de plus amples informations



Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87 ☎ -au prix d'une communication locale- 08 72 33 08 86 ☎ 06 75 48 20 64

Mail : aiec.synergies-ouest@laposte.net

Fiche intervention n° 2 - action sociale - année 2007

**INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
DES PLUS DÉMUNIS,
ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS
PEU, MAL, OU NON LETTRÉES,
LUTTE LOCALE CONTRE L'ILLETTRISME.**



Projets initialement déposés dans le cadre de Leader +
(GAL des Terres Malouines et autres en fonction des territoires identifiés)



Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: Thu Nov 25 09:59:44 UTC 2010
MCN :: CECD4-7U1HT-912S7

Quoi ? Principale réalisation	Permanences gratuites d'écrivain public. <i>(détection des foyers d'illettrisme, identification du réseau d'acteurs et orientation des bénéficiaires volontaires au-delà du premier service rendu. Relais local des actions et campagnes de lutte contre l'illettrisme)</i>
Quand ? planification	Une permanence mensuelle de deux heures, sur rendez vous pris si possible, par une institution publique (<i>mairie, communauté, bibliothèque...</i>) Une rencontre annuelle des acteurs locaux donnant lieu à la rédaction « d'actes ».
Qui ? pilotage	Un pilote AISEC-Synergies, Des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour encadrer les permanences.
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - proposer un nouveau service en milieu rural, - participer à l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis, - participer à la lutte contre l'illettrisme.
Comment ? Méthodologie	Le Pilote AISEC-Synergies consultera les instances départementales (<i>voire régionales</i>), de lutte contre l'illettrisme, pour tenir compte de l'existant. Les permanences proposeront un service gratuit et anonyme. Les accueillants veilleront à définir la demande par la reformulation et à ne pas intervenir au-delà du strict nécessaire, accompagnant ainsi, vers l'autonomie. Un outil méthodologique, sera créé pour les accueillants. Il sera le support d'une formation-action.
Combien ? Quels coûts ?	L'intervention du pilote AISEC-Synergies correspond à 2 demi-journée par an et par permanence mise en place (<i>base de 500e HT/J</i>). L'encadrement des permanences correspond à 2H sur dix mois, soit 4 demi-journée par an. <i>Il convient d'ajouter les coûts induits (salles pour les réunions & permanences, duplication des documents, transport des accueillants)</i>
Où ? Territoires concernés	Couverture infra départementale (35 - 50 - 22)